

Comment fédérer durablement une communauté d'acteurs autour d'une rivière ?

Retour d'expérience du festival Léguer en fête



1980

Plouaret

La pollution du Guic

Le risque d'avoir à choisir entre le travail et le poisson

La rumeur s'était entée comme vague montante jusqu'à annoncer le déferlement des milliers de personnes sur la digue du plan d'eau du Guic, à Guerlesquin. Habile technicien, Jacques Tilly avec convoqué son état-major, rassemblé ses fidèles et mobilisé trois pompes, « au cas où quelque tonnerre à l'eau », il avait cependant refusé d'un haussement d'épaules (« Nous sommes assez grands pour faire notre police ») les gardes mobiles que lui avait proposés le sous-préfet et dont les

silhouettes seraient, il est vrai, détonné dans le calme de ce cadre champêtre. De contestataires, il en vint une cinquantaine, élus des Côtes-du-Nord pour la plupart, et représentants des associations de défense du Léguer, de l'A.P.P.S.B., des pêcheurs, qui se trouveraient face à autan de Guerlesquin. De confrontation, il n'y eut point au cours de cette première rencontre entre pollueurs et pollués ; à peine quelques mots, des phrases longtemps restées sur le cœur. Le

vent frisquet avait calmé les ardeurs. Et puis, il ne s'agissait, après tout, que d'une procédure administrative banale, engagée par la direction de l'agriculture, avant que soit pris l'arrêté qui donnera à la commune de Guerlesquin toutes directives pour la gestion du plan d'eau. Une procédure qui, précisait M. Lemoine, ingénieur du Génie Rural, « a pour but de fournir à tous les riverains l'occasion de faire connaître à l'administration des intérêts en aval qui seraient restés méconnus ».



Jacques Tilly : « Veut-on fermer l'abattoir ? ».



Gilles Huet (Association de sauvegarde du Léguer) et Jean-Yves Kermarec (A.P.P.S.B.) : « L'intérêt général est de lutter contre la pollution ».

Simple formalité dont le principal mérite aura été de casser les ailes à un canard obstiné qui s'en était fait un jeu de faire du plan d'eau être à l'origine des nuisances, alors qu'il permet d'assurer un débit régulier à une rivière ca-

pricieuse. On a remis une nouvelle fois en cause l'échelle à poissons que les techniciens estiment suffisante aux époques où le poisson se déplace mais dans laquelle les écologistes voient un véritable barrage.

Pas de solution miracle

Tous vifs, la présence des ingénieurs de la D.D.A. et d'un responsable du cabinet d'études Saunier spécialisé dans les problèmes de pollution hydrauliques aidant, le débat s'est déplacé vers la station d'épuration, source de tout le mal, et vers les travaux qui devraient être prochainement entrepris après enquête dans les communes riveraines. Un nouveau coin du voile a été levé sur cette opération : on savait que la chaîne de dépollution suivait un traitement physico-chimique au traditionnel traitement biologique amélioré.

première prise d'eau. Pour cela, les techniciens comptent beaucoup sur les capacités d'auto-épuration du Guic lui-même : une conclusion essentielle à celle, qui l'on conserve au Guic un débit minimum de soixante litres-seconde. Or, la seule usine Tilly absorbera prochainement, lorsqu'elle aura doublé sa production, 8 000 m³ par jour. C'est à peine de plus que le barrage venant peut-être fournir les années les plus sécheres. L'équilibre sera parfois difficile à tenir.

Un choix de normes

L'ensemble pourrait être opérationnel avant la fin de l'année, un bassin tampon en sorte d'usine permettra d'étaler sur 24 heures les rejets de l'abattoir et de réduire ainsi d'un tiers la charge polluante horaire. On sait que l'effort portera principalement sur l'élimination des phosphates et des nitrates. L'amélioration sera notable, mais il ne faut guère compter sur une solution miracle. L'objectif est de conserver dans le Guic, dans les périodes d'étiage les plus sévères, une eau qui soit compatible avec le développement des salmonidés au confluent du St-Emillion, et susceptible d'être « potabilisée », au confluent du Léguer, à Belle-Ile-en-Terre, en amont de la

Respect strict des normes européennes, gestion rationnelle du plan d'eau, il n'est pas sûr que cela suffise à convaincre les riverains d'avoir qui ont bien l'intention de crier leurs doléances lors de l'enquête publique. Par avance, Jacques Tilly les a mis en garde : « Je suis aussi pressé que vous de résoudre ce problème ; cette dépollution coûtera un milliard de centimes pour la commune de Guerlesquin, plus un milliard par an pour le fonctionnement. Pour ce prix, je ne ferai pas n'importe quoi. La balle est dans votre camp. Si vous estimez que cette chaîne de dépollution n'est pas bonne,



L'échelle à poissons : à revoir.

alors dites-le et dites-nous aussi quel faire. Mais que l'on nous dise très vite s'il faut oui ou non entreprendre ces travaux, et qu'on cesse de discuter du sexe des poissons. »

Reprenant avec un brin de provocation sa formule favorite (« Qui à la pollution pour la faire disparaître, car où il y a pollution, il y a vie »), le maire-adjoint a jeté dans la balance le poids des quatre cents emplois de l'abattoir (ce que les écologistes appellent le

« partage à l'emploi ») : « Défendre la société qui sera fait à l'issue de l'enquête publique ; choix que résumait de façon imagée un Guerlesquinais : « Je suis un pêcheur et j'aime la pêche ; ah bien, je préfère avoir un peu plus de travail et manger un peu moins de poisson. » Un choix qu'imposait peut-être avoir les riverains d'avoir qui craignent un jour de n'avoir plus ni travail ni poisson.

Guy OUDARD.

1980 20 Août 80

24 heures en Bretagne

Le Guic pollué sur 18 km : le « cancer » s'étend

Ce qui était il y a quelques années encore une des plus belles rivières à l'échelle de France a été, plus récemment qu'un court d'eau « sans vie », charriant des poissons morts. De Guerlesquin à Belle-Ile-en-Terre, une odeur putride se dégage le long des berges. Plus une source trouble sur une longueur de 18 km. Le Guic est aujourd'hui une rivière morte, victime de la pollution. Une pollution dénoncée depuis longtemps et qui vient de devenir un problème administratif pour être en aval est à son tour menacé.

Une « chasse d'eau » aux effets catastrophiques



Plus d'urgence

Le prix du bénévolet

Trop tard pour sauver le Guic, une rivière devenue polémique. Il ne reste plus qu'à démolir le barrage de Belle-Ile-en-Terre qui vivait encore dans les conditions déjà menacées par la pollution.

À partir des années 60, on a vu les établissements Tilly de Guerlesquin devenir un des plus grands abattoirs de volailles d'Europe. Mais cette usine déverse tous les jours des quantités de déchets considérables dans le Guic, affluent du Léguer. Il existe bien des stations d'épuration mais elle n'a pas suivi la croissance de l'usine et c'est le Guic qui reçoit tous les rejets de matières organiques.

Le prix du bénévolet

Le barrage de Belle-Ile-en-Terre, qui vivait encore dans les conditions déjà menacées par la pollution.

selon M. Termès, garde-pêche, la fermentation de colléolact prive d'oxygène le milieu et provoque entre une quantité considérable de nitrites, de nitrates et de sels ammoniacaux pouvant atteindre de 1 à 10 mg par litre.

Le barrage de Belle-Ile-en-Terre, qui vivait encore dans les conditions déjà menacées par la pollution.

Le barrage de Belle-Ile-en-Terre, qui vivait encore dans les conditions déjà menacées par la pollution.

POUR UNE MORALE DE L'EAU

Les défenseurs des rivières se battent pour la sauvegarde de Leguer

L'Association pour la protection du saumon en Bretagne a tenu, hier, son assemblée générale à Lannion, le bassin du Leguer étant confronté à de graves problèmes d'eau, de qualité de l'eau.

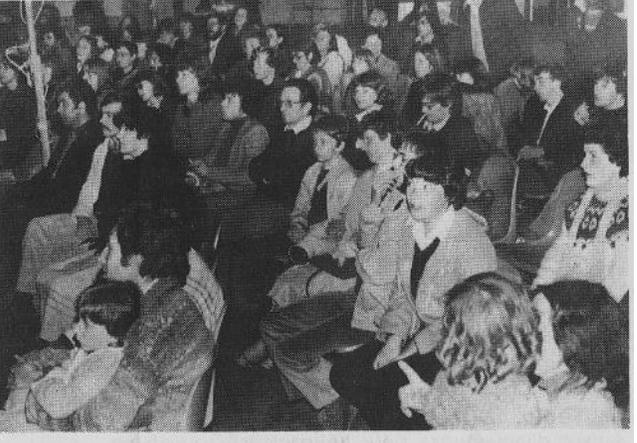
Samedi, en prélude à cette réunion, une soirée à la fois instructive et divertissante avait attiré plus de deux cents personnes.

Montage audio-visuel sur l'érosion en Bretagne et récit du chanteur Mikael Kerne, composant la première partie. Puis sous des traits humoristiques, Kergrist, le clown agricole, sut convaincre des erreurs de notre temps.

« Le bassin du Leguer, et ses affluents et les petits ruisseaux qui l'alimentent, constitue un merveilleux réseau de près de 450 kilomètres », rappelle Jean-Luc Pichon, président de l'association de sauvegarde du Leguer, et délégué de l'association pour la protection des salmonidés en Bretagne et Basse-Normandie.

Cette A.P.S.B. a en effet choisi Lannion pour organiser son assemblée générale annuelle, samedi et dimanche, au centre socioculturel Jean-Savidan.

Nous rendrons compte dans notre prochain édition des problèmes de fond évoqués lors de cette réunion agricole. Aujourd'hui, disons simplement que les défenseurs des rivières bretonnes se sont inquiétés des menaces qui planent sur le Leguer : les petits ruisseaux sont devenus des canaux d'écoulement du lisier des élevages de porcs. Un barrage est en projet sur l'estuaire



de la rivière. L'abattoir de Guerlesquin, qui déverse ses effluents dans le Guic, un affluent du Leguer, constitue une grave menace. L'Assemblée de l'A.P.S.B. s'est déclarée solidaire des défenseurs de la rivière de Lannion, Jean-Luc Pichon et ses amis, ainsi que Mme Prigent et les militants de la F.A.P.E.N.

M. Jagoret, député-maire de Lannion, est venu féliciter de l'initiative qu'il porte à l'action des défenseurs des rivières ; ainsi que M. Groussard, délégué régional à l'environnement en Bretagne, M. Guillou, représentant le directeur départemental de l'Agriculture des Côtes-du-Nord et plusieurs personnalités.

19 Sept. 80

Plouaret

La bataille pour la pureté de l'eau s'organise autour du « cercueil » du Guic



PLOUARET. - Dans un silence impressionnant, J.L. Pichon, président de la toute jeune Association de sauvegarde du bassin du Léguer, a montré les dernières images du Guic, véritable léguaire des abattoirs de Guerlesquin.

Aucune mesure n'étant envisagée avant l'hiver 82 c'est à court terme la disparition du bassin qui inquiète les responsables de cette association réunis vendredi à Plouaret-Moëdic en assemblée générale.

D.D.A. de la métropole en application. Et M. Pellerin, vice-président de l'association « Truffis, Ombré et Saumon », a fait savoir que le Guic était classé en 3^e catégorie, ce qui signifie, selon la loi, qu'il y a « menace pour le santé publique et l'environnement ». Ce texte de loi se passe

Ouest France le 5/9/80

cièrement à la lutte entreprise pour la sauvegarde du Leguer, et cela en dépit des pressions et des menaces qui se sont déjà exercées.

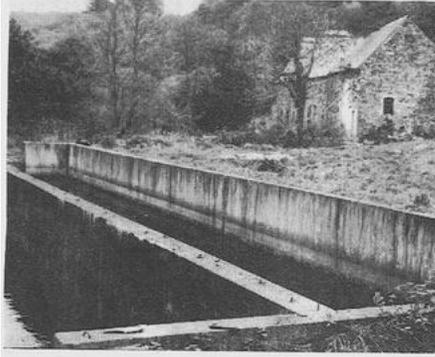
Malgré ces graves préoccupations, cette assemblée de l'A.P.S.B. à Lannion a commencé, samedi, par un spectacle, celui que donnait Jean Kergrist, le clown agricole et le chanteur Mikael Kerne. Elle s'est achevée

dimanche, par une projection de diapositives, montrant les charmes des vallées, des rivières, qui ne sont encore ni polluées, ni massacrées par des travaux intempestifs.

Belle-Isle-en-Terre

Pollution du Guic : (Télex. 9 Nov 81) plus un poisson vivant sur 25 km

(Lire en page 5)



BELLE-ISLE. — M. Lanclon, gérant d'une pisciculture à Loc Envel, sans tre : ses 40.000 truites sont mortes.



FAITS DIVERS

Pollution du Léguer : les grands moyens Des barrages anti-marée utilisés



Le dépassement de 8 à 10 000 litres de gazole dans le Léguer dans la nuit de vendredi à samedi, a provoqué une légitime inquiétude parmi les élus et les responsables des organisations de pêche et de protection de la nature. Une visite au barrage du Golo, lundi matin, leur a permis de constater qu'aucune pollution de la flore et de la faune n'était à craindre dans l'immediat.

Néanmoins, il a été décidé, par mesure de prudence, de procéder au pompage du fuel stagnant en surface. Dans l'après-midi, le lieutenant Le Gall et ses sapeurs-pompiers de Belle-Isle mettaient en place un barrage anti-marée noir, venu spécialement de Saint-Brieuc. Leur tâche était fort compliquée par l'épaisse couche de glace qui recouvrait la retenue. A cette opération assistaient MM. Cadoual, conseiller général de Plouezec ; Le Bras, président départemental, et Balvo-

ne, secrétaire général des pêcheurs, et de nombreux représentants locaux (responsabilité reportée).

Le Guic et Le Léguer pollués de Guerlesquin à Lannion
10 000 habitants de la région de Plouaret privés d'eau potable
Près de 100 000 truites mortes

Agents du Guic et Le Léguer

Plus qu'un litige, ce sont deux rivières qui se disputent le droit de vivre. Le Guic et le Léguer, deux rivières de la région de Plouaret, sont en effet victimes d'une pollution grave. Cette pollution est due à la présence de produits chimiques dans les eaux de la région de Plouaret. Les agents du Guic et Le Léguer sont donc confrontés à une situation très délicate. Ils doivent agir rapidement pour éviter que la situation ne s'aggrave encore.

Dommage prévisible

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

A l'origine :

Les responsables de la pollution des rivières de la région de Plouaret ont pu identifier l'origine de la pollution. Elle est due à la présence de produits chimiques dans les eaux de la région de Plouaret. Les agents du Guic et Le Léguer ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

On a arrêté le pompage sur le Léguer et « bacculé » l'alimentation

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

Pour Lannion et Perros-Guic on a stoppé le pompage sur le Léguer et « bacculé » l'alimentation

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

Dommage prévisible

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

A l'origine :

Les responsables de la pollution des rivières de la région de Plouaret ont pu identifier l'origine de la pollution. Elle est due à la présence de produits chimiques dans les eaux de la région de Plouaret. Les agents du Guic et Le Léguer ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

On a arrêté le pompage sur le Léguer et « bacculé » l'alimentation

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

Pour Lannion et Perros-Guic on a stoppé le pompage sur le Léguer et « bacculé » l'alimentation

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

Dommage prévisible

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

A l'origine :

Les responsables de la pollution des rivières de la région de Plouaret ont pu identifier l'origine de la pollution. Elle est due à la présence de produits chimiques dans les eaux de la région de Plouaret. Les agents du Guic et Le Léguer ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

On a arrêté le pompage sur le Léguer et « bacculé » l'alimentation

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

Pour Lannion et Perros-Guic on a stoppé le pompage sur le Léguer et « bacculé » l'alimentation

Après avoir constaté que la pollution des rivières de la région de Plouaret était due à la présence de produits chimiques, les agents du Guic et Le Léguer ont pu constater que le dommage était prévisible. Ils ont donc pu prendre des mesures pour limiter les dégâts.

Pollution : 7.000 personnes privées d'eau potable

Télex. 9 Nov 81

dans le canton de Plouaret — Le Guic, rivière morte entre Guerlesquin (Finistère) et Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord).



Pollution du Guic et du Léguer Défenseurs de la nature et élus mobilisent

Les pêcheurs bretons, qui ont obtenu le droit de pêcher dans le Guic et le Léguer, ont été très affectés par la pollution de ces rivières. Ils ont donc mobilisé les défenseurs de la nature et les élus pour demander l'arrêt de la pollution. Les pêcheurs ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les défenseurs de la nature et les élus ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Opération Léguer propre : Un grand rassemblement de défenseurs de l'eau pure



Le rassemblement de défenseurs de l'eau pure à Loc Envel, le 13 juillet 1981.

Un grand rassemblement de défenseurs de l'eau pure a eu lieu à Loc Envel le 13 juillet 1981. Les participants ont demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les participants ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

1981

Pollution du Guic et du Léguer Défenseurs de la nature et élus mobilisent

Les pêcheurs bretons, qui ont obtenu le droit de pêcher dans le Guic et le Léguer, ont été très affectés par la pollution de ces rivières. Ils ont donc mobilisé les défenseurs de la nature et les élus pour demander l'arrêt de la pollution. Les pêcheurs ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les défenseurs de la nature et les élus ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Opération Léguer propre : Un grand rassemblement de défenseurs de l'eau pure



Le rassemblement de défenseurs de l'eau pure à Loc Envel, le 13 juillet 1981.

Un grand rassemblement de défenseurs de l'eau pure a eu lieu à Loc Envel le 13 juillet 1981. Les participants ont demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les participants ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Pollutions : ça suffit



Les pêcheurs bretons, qui ont obtenu le droit de pêcher dans le Guic et le Léguer, ont été très affectés par la pollution de ces rivières. Ils ont donc mobilisé les défenseurs de la nature et les élus pour demander l'arrêt de la pollution. Les pêcheurs ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Opération Léguer propre : Un grand rassemblement de défenseurs de l'eau pure



Le rassemblement de défenseurs de l'eau pure à Loc Envel, le 13 juillet 1981.

Un grand rassemblement de défenseurs de l'eau pure a eu lieu à Loc Envel le 13 juillet 1981. Les participants ont demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les participants ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les défenseurs de la nature et les élus ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

« Léguer propre » : 600 personnes au rendez-vous



Le rassemblement de défenseurs de l'eau pure à Loc Envel, le 13 juillet 1981.

« Léguer propre » : 600 personnes au rendez-vous. Les participants ont demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les participants ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les défenseurs de la nature et les élus ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

« Léguer propre » : 600 personnes au rendez-vous



Le rassemblement de défenseurs de l'eau pure à Loc Envel, le 13 juillet 1981.

« Léguer propre » : 600 personnes au rendez-vous. Les participants ont demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Les participants ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution. Ils ont également demandé que les barrages anti-marée soient utilisés pour limiter la pollution.

Le Léguer, un territoire de mobilisation citoyenne historique – Entre lutte et fête

→ L'ouragan de 1987



Le Léguer, un territoire de mobilisation citoyenne historique – Entre lutte et fête

→ Plus récemment : Permis d'exploration minière de Loc Envel

Le Trégor – 27/10/2016

EXTRACTION MINIÈRE. Le projet Variscan contesté devant la justice

La lutte contre le projet de la société Variscan Mines poursuit son chemin. Vendredi, Douar Didoull avait convié les élus des communes concernées à Plouaret pour faire le point.

Le sous-sol granitique breton est très riche. La convoitise de sa richesse ne date pas d'hier. « La région de Coats-an-Notz au sud de Belle-Isle-en-Terre constituait jadis une petite zone minière. Elle a fait dans le passé l'objet d'exploitations ferrifères alimentant les forges de Coats-an-Notz à la fin du XVIII^e siècle. Dès 1714, la présence d'un gîte plombifère à Coats-an-Notz était déjà connue. En 1766, une société obtint une concession pour 30 ans », relate un historien.

L'histoire bégaye. Voici que, début 2013, la société Variscan Mines sollicite et obtient un permis exclusif de recherches de ressources minières, appelé PERM de Loc-Envel. Jugant le projet dangereux pour l'environnement, le collectif Douar Didoull (une terre sans trou en français) compte bien mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour faire avorter le projet.

Munitions et portables
Car l'appétit de Variscan est énorme. Elle annonce vouloir rechercher tungstène, molybdène, cuivre, plomb, étain, or, argent et des substances connexes, uranium, thorium, etc. La France en a besoin pour la fabrication d'armes, de munitions et des téléphones portables. Actuellement, le tungstène provient essentiellement de Chine ou du Niger.

Corinn engagée
Pour méfier Variscan, bonnes nouvelles : la création de nouvelles alternatives sont qu... L'asso le cabine



Les élus ont répondu présents à l'invitation de Douar Didoull et l'association des Amis du Patrimoine de Loc-Envel contre le projet de prospection minière.

tant, le collectif a vite compris que ça ne suffirait pas. Vendredi, les responsables ont convié les élus des 25 communes des basses par le projet réuni.

« Non, voie judiciaire plus efficace à ces projets permis de combat plus con à une exploitation Luyer, pr les Amis Envel.

« Non, voie judiciaire plus efficace à ces projets permis de combat plus con à une exploitation Luyer, pr les Amis Envel.

Loguivy-Plougras

Les élus contre le projet de recherches minières

Pas convaincu par la rentabilité du projet de la société Variscan mines, et inquiet quant à l'impact sur les nappes phréatiques de la commune, le conseil a émis un avis défavorable jeudi.

Le Permis d'Exploration de Recherches minières (PER) dit de « Loc-Envel », a été accordé en septembre 2015, à la société Variscan mines. L'objectif est de rechercher des métaux de base (tungstène, molybdène, cuivre, plomb, zinc, étain), et métaux précieux (or et argent), dans le sous-sol du secteur.

Le collectif des élus s'oppose au survol des territoires de leurs communes, à l'aide d'un hélicoptère émettant des ondes (recherche géophysique aérienne par électromagnétisme), permettant de connaître et d'affiner les quantités et la présence des métaux recherchés. Des propriétaires terriens locaux y sont opposés, et ont même signé

une pétition contre l'accès à leur parcelle, de ce projet d'exploration jugé comme plutôt flou par le maire.

« Les actions avec un cabinet d'avocat En relation avec le comité de suivi, constitué par des élus, et le collectif Douar Didoull, l'association des « Amis du Patrimoine de Loc-Envel », s'opposant à ce projet minier relevant du « PERM de Loc-Envel », a entrepris des actions en ce sens, avec un cabinet d'avocat : recours juridiques en annulation, expertise indépendante permettant de discuter des données techniques avancées par Variscan, et pointant les lacunes de la notice d'impact.

« Comme d'autres, je m'inquiète de l'évolution de ce projet, et je pense que nous n'avons pas les tenants et aboutissants. J'estime qu'il faut rester pour l'instant dans notre réserve. Je ne suis pas convaincu que ça rapportera quelque chose, notamment en termes de rentabilité et d'emplois ».

Par 14 voix pour et un contre (Jean-Yves Perrot), le conseil émet un avis défavorable contre ce projet de recherches minières. Afin d'avoir accès aux informations liées à cette affaire par le biais du collectif d'élus, c'est par 14 voix pour et un contre (J.Y Perrot), qu'une subvention de principe de 150 € va aller à l'association.

Ouest-France – 31 octobre 2016

se trouvant des captages.

« Le but n'est pas de dire non à tout, mais nous avons le droit de nous interroger, car ce projet concerne en bonne partie Loc-Envel où se trouve un important réseau de sources. En plus, nous sommes sur le Bassin-versant du Léguer. Les recherches se feraient entre 150 et 1 500 mètres de profondeur », a expliqué le maire, qui pense qu'il y a qu'à se poser des questions, comme au niveau de l'impact sur les nappes phréatiques où

se trouvant des captages.

« Comme d'autres, je m'inquiète de l'évolution de ce projet, et je pense que nous n'avons pas les tenants et aboutissants. J'estime qu'il faut rester pour l'instant dans notre réserve. Je ne suis pas convaincu que ça rapportera quelque chose, notamment en termes de rentabilité et d'emplois ».

Par 14 voix pour et un contre (Jean-Yves Perrot), le conseil émet un avis défavorable contre ce projet de recherches minières. Afin d'avoir accès aux informations liées à cette affaire par le biais du collectif d'élus, c'est par 14 voix pour et un contre (J.Y Perrot), qu'une subvention de principe de 150 € va aller à l'association.



FESTIVAL DES LUTTES
GOVELIOÛ AR STOURMOÛ

Douar Didoull PLOUGONVER (22)
Juillet 2017 sous chapiteau

Vendredi 21
à partir de 18h
19h Ouverture avec C'est qui Paulette
FEST-NOZ
STARTIJENN
WAR SAV
DARHAOU
Trio | LOTOUT
PICHARD
BODOSSIAN
ANNE AUFFRET
BARBEDETTE
STAG HA NOVIS

Samedi 22
à partir de 18h
Concerts
Narma and the Wallii
Beat Brother's
Easy Peasy
Les Clébards
Les Olivensteins
Boris viande

Dimanche 23
à partir de 14h
Concerts
Gwen chante Barbara
Jean-Luc Roudaut
Soig Siberil
Hippie Chic

Restauration et Camping sur place

À partir de 11h
Conférences Débats
sur les grands projets miniers imposés et les alternatives

NON aux projets miniers, ni ici, ni ailleurs

GRUHA

Le Léguer, un territoire de mobilisation citoyenne historique – Entre lutte et fête

→ Plus récemment : Extraction de sable en baie de Lannion

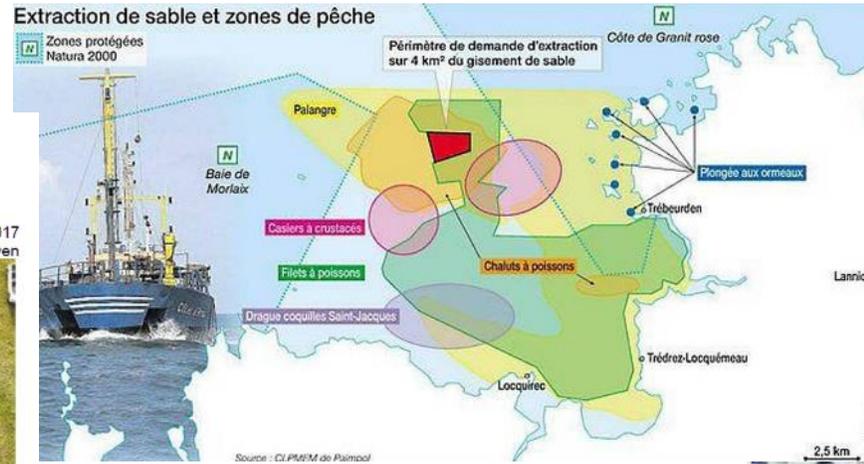
Mines. La prospection suspendue en Bretagne

Le Télégramme - 14 juin 2017
Annie Quelven



Hier soir, à Merléac, les opposants à la prospection minière en Bretagne ont formé une chaîne humaine pour demander à la Région Bretagne d'abroger des permis miniers obtenus par Variscan.

Ce mardi soir, à Merléac (22), 600 manifestants étaient réunis contre le projet minier, mené par Variscan. Olivier Allain, candidat LREM dans la circonscription de Loudéac-Lamballe, avait bien l'intention d'annoncer une bonne nouvelle : l'arrêt des recherches minières en Bretagne. Mais les opposants en voulaient plus : une motion de la Région. Celle-ci a annoncé qu'elle serait prise avant jeudi.



Dimanche 11 septembre 2016 : environ 4 000 personnes manifestent dans le centre de Lannion (Côtes-d'Armor) pour protester contre l'extraction de sable dans la baie par la Compagnie Armoricaine de Navigation (CAN). | ARCHIVES OUEST FRANCE



Le 21 janvier 2015, entre 5000 et 6 000 personnes défilent dans les rues de Lannion, les élus arborent leur écharpe. | ARCHIVES OUEST FRANCE

Le Léguer, un territoire de mobilisation citoyenne historique – Entre lutte et fête

En résumé :

- Fin des années 70 - début des années 80 : Le temps des mobilisation des pêcheurs / mobilisations citoyennes en lien avec ces pollutions agro-industrielles (abattoir Tilly, piscicultures, effluents...) / Rôle de l'APPSB (ex ERB), création (temporaire) d'une asso de sauvegarde de la Vallée du Léguer
- 1987 : Mobilisation de bénévoles pour « réparer » la vallée défigurée par l'ouragan qui a balayé la Bretagne
- 1990 : création de l'Association pour la protection et la mise en valeur de la Vallée du Léguer (AVL), réunissant des collectivités et des acteurs de la vallée



De la fête du Léguer...

- La fête du Léguer a été créée par une poignée de bénévoles il y a plus de 25 ans, pour « animer » et faire vivre la vallée. Créer du lien entre habitants de l'amont et de l'aval du bassin versant avec un fil conducteur, Le Léguer. Favoriser une identité /appartenance à une vallée
- Un évènement d'abord porté par l'AVL, réunissant des collectivités et différents acteurs du territoire, et qui en a fait une de ses actions phares.
- Un évènementiel qui s'est étoffé au fil des ans, pour devenir le « Léguer en fête », véritable festival d'animations évoluant entre nature et culture et réunissant un public de plus en plus varié...



Les habitants s'impliquent pour assurer la réussite de la fête qui aura lieu du 1^{er} au 8 juin
Tous unis autour de la vallée du Léguer



Les enfants du club Aviron de CTZ de l'Arve des environs de Saint-Quay-Tréport, aident à l'élaboration de la vallée du Léguer. Avec le MUSEUM.

Enclencher une dynamique

Mise en place pour répondre à la mission de l'association pour la protection et la mise en valeur de la vallée du Léguer...

Demandez le programme

Randonnée

Expositions

Soirée

Programme complet

tourisme JEZEMEL

PAYS DE TREGOR

Conseil Général

BRETAGNE

SCAR

CA

Ti ar C'hrampoz

Côtes d'Armor

Supermarché Comod

Belle-Ile en Terre

BISCUTIERES DES ILLES

CAVES DE LAHELLEC

E. LE GOFF

Crédit Mutuel de Bretagne

La Banque à qui parler.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

ouest france

...Au Léguer en fête

- Une action qui s'est révélée complémentaire des actions menées pour la reconquête de la qualité de l'eau portées dans le cadre de plusieurs contrats de bassin versant successifs, suite à la création du Comité de bassin versant du Léguer en 1996
- Suite à la dissolution de l'Association Vallée du Léguer, un évènement complètement intégré au Projet de Territoire pour l'Eau (PTE) du bassin Versant Vallée du Léguer depuis 2016
- Action répondant aux objectifs thématique **Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux et aux moyens d'action du contrat de bassin versant** et opérationnel **Créer une identité de territoire « Léguer » et le valoriser au niveau national**



Le Léguer en fête, un outil créateur de l'identité Vallée du Léguer, au service de l'action environnementale

- Principe du PTE = projet "territorialisé" et "territorialisant" (Honegger)
- L'identité, l'attachement, sont au cœur du processus
- « Le Léguer en fête » ,un des exemples de communication développée par la politique publique, dans une dynamique alliant approche patrimoniale et force des symboles dans le but de créer du territoire.
- Démontre la conscience et la volonté active des collectivités de renforcer l'identité « vallée du Léguer » pour protéger le territoire.
- Au même titre et de façon complémentaire à d'autres actions liées : le label « Site Rivières Sauvages » et l'atlas socio-culturel du Léguer



« il pourrait être placé au centre de la boucle dynamique tant il cristallise l'alliance politique publique/engagement citoyen et tant il est caractéristique du rapport sensible au paysage dans cette vallée », Myriam Launay



Le Léguer en fête aujourd'hui





Les balades
PATRIMOINE
BALEADENNOÛ ER GLAD
TOUS LES DIMANCHES À 17H



LÉGUER en fête
DÉCOUVERTES
TRAÏÙ DA WELET HA D'OBER

Les
DÉCOUVERTES
TRAÏÙ DA WELET
HA D'OBER

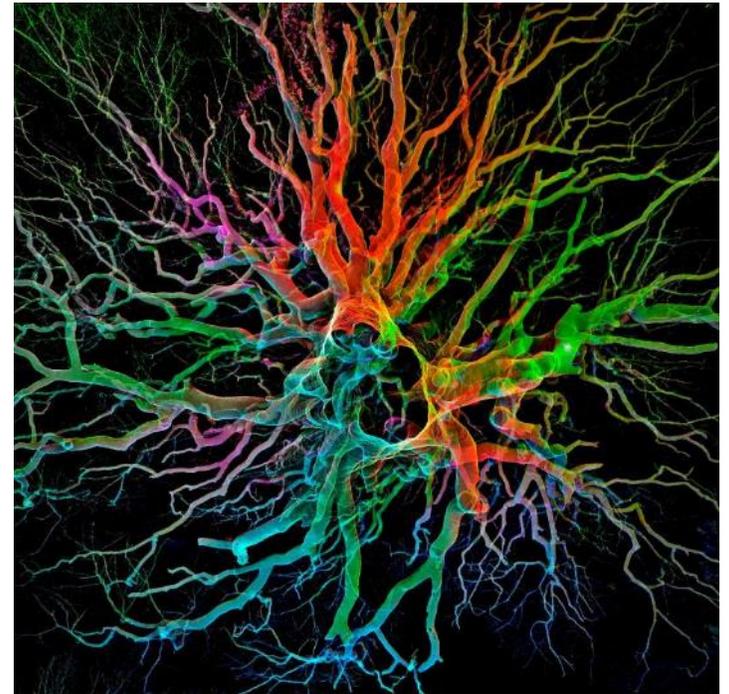
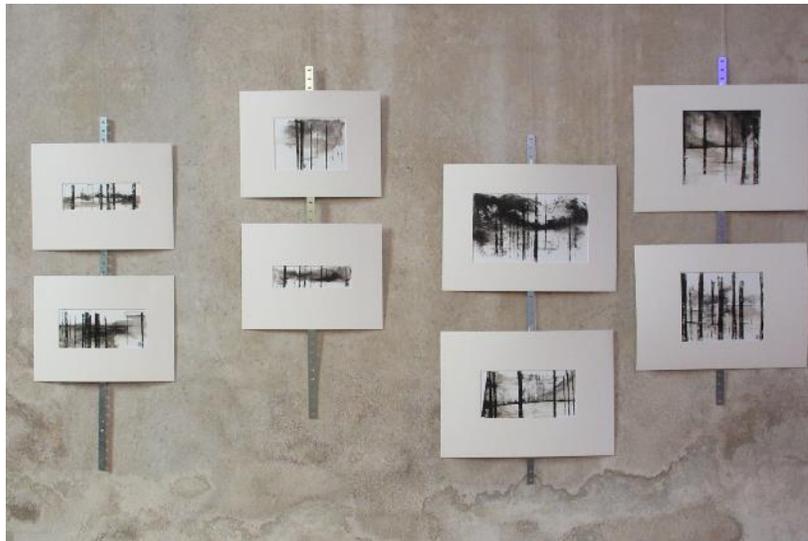




Les
EXPOSITIONS
DISKOUZADEGOÛ

- ☀ EXPOSITION EXTÉRIEURE **EN ACCÈS LIBRE**
- 🏠 EXPOSITION INTÉRIEURE (aux horaires d'ouverture)

Églises et chapelles : de 14h30 à 18h



Mais aussi des chasses aux trésors...



SUR LE CHEMIN DES AMÉTHYSTES LE VIEUX MARCHÉ

Difficulté de la cache : facile / Terrain : à travers la campagne
Durée du parcours : 3h / Distance à parcourir : 4,5 km



Bienvenue sur le site du hameau des 7 Saints. Ce quartier, autrefois très animé, baigne dans le monde minéral. Le granit y est à fleur de terre. Et si c'est banal en Bretagne de voir les maisons construites en granite, n'oubliez pas de rendre visite à la première construction faite par l'homme : le dolmen à couloir sous la chapelle. Les pierres pèsent plusieurs tonnes. Il a été construit il y a environ 5 000 ans.

Bonne aventure !

1 POINT DE DEPART : PARKING SUR LA PLACE DES 7 SAINTS

Coordonnées GPS : N 48°37'59.2" / W 003°25'26.5"

2 LA CHAPELLE

Coordonnées GPS : N 48°37'58.0" / W 003°25'26.6"

Les 7 saints vénérés dans la chapelle, ne sont pas bretons mais orientaux. Vers l'an 260 après J.C et suivant la légende, après avoir été emmurés dans une grande grotte en Turquie, ils se réveillèrent 200 ans après. Ce fut un miracle pour les chrétiens de l'époque. Le Coran a repris cette légende, d'où le pèlerinage Islamo-Chrétien tous les ans, le 4^{ième} dimanche de Juillet.

Dans quelle ville de Turquie eu lieu le miracle ?
Combien y a-t-il de E dans ce nom ? Ce nombre vaut A =



Léguer en fête, ingrédients du succès et retours gagnants...

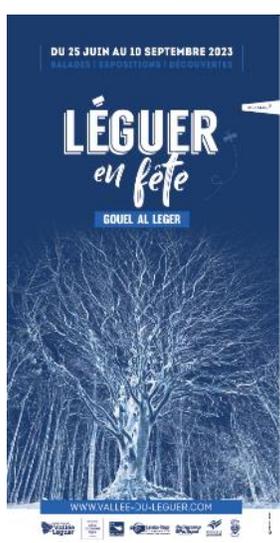
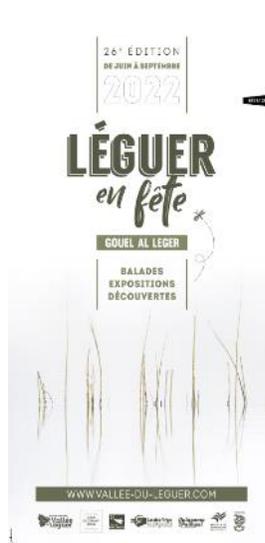
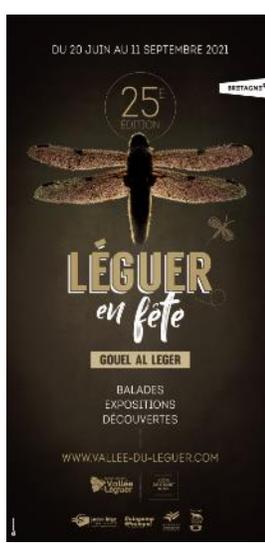
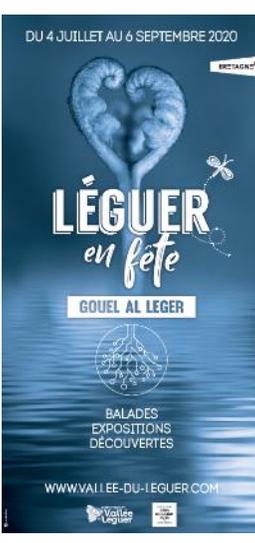
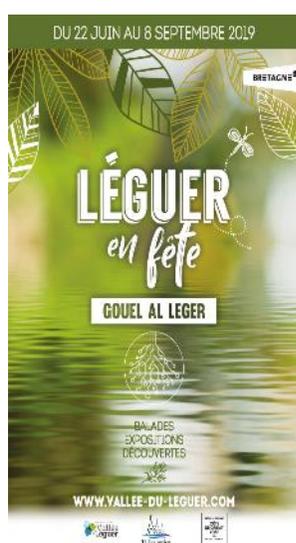
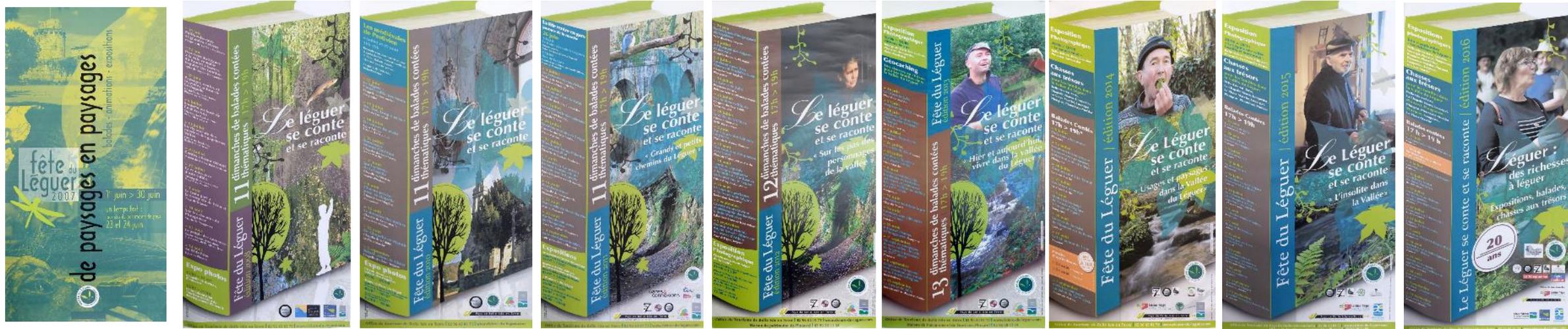
- Un partenariat fort et **une implication des acteurs du tourisme** = promotion de l'événement / attractivité du territoire
- **Rôle important des communes** = relai local essentiel et facilitateur pour l'organisation des animations au plus près du « terrain » avec l'appui des élus et services techniques
- Une **participation active des producteurs d'eau** du territoire = financement de l'action et propositions d'animations « découvertes »
- « **Embarquement** » d'habitants dans une aventure qui permet de valoriser les richesses de « leur » territoire = **de nombreux bénévoles** qui permettent de proposer un programme riches et des animations « authentiques »
- Implication de **la presse locale / partenariat presse** = visibilité du festival et valorisation des organisateurs / bénévoles / partenaires
- **Un territoire aux multiples richesses** patrimoniales, naturelles, humaines / une vallée intarissable de découvertes à partager = un contenu toujours attractif et qui peut se renouveler
- **Une forme d'action positive et conviviale** qui s'appuie sur des thématiques et compétences très variées = un événement qui a la faculté de fédérer de multiples acteurs aux sensibilités parfois différentes



Avec des ponts permanents avec d'autres actions/partenaires, qui se renforcent mutuellement



Une histoire qui dure depuis 28 ans





Et
au milieu
coule le
Léguer

UN FILM DES
GENS DE LA VALLÉE

hommage aux Gens de la vallée

Ceux de toutes les époques
qui l'ont habitée, qui ont
aimé ses courbes et sa fraîcheur,
sa faune et sa flore luxuriantes

A ceux qui contrairement à d'autres cantons
ont transmis leur langue malgré tout

Certains se réunissent pour festoyer
ou la protéger

d'autres sont trop occupés à la souiller -
mais elle est patiente et tolérante